

Peyrat de Bellac



Bulletin Municipal

Année 2011

N° 20

Vue partielle du projet
d'aménagement du Centre-Bourg



TVA 7%

Pour tous vos petits travaux de jardinage

Déductible des Impôts à 50%

Résidence principale et secondaire



Le service d'une équipe de professionnels expérimentés et d'un matériel spécialisé

ENTRETIEN Côté JARDIN

32 avenue des Vignes - 87210 LE DORAT

Tél: 05.55.60.60.45

www.lesclefsdujardin.com

entretien.cote.jardin@orange.fr

- Tonte
- Taille de haie
- Débroussaillage
- Bêchage, binage et griffage
- Taille d'arbustes et d'arbres hors élagage...

LISA CGC

Site internet : www.lisa-cgc.fr

Plomberie
Chauffage - SAV
Spécialiste géothermie
et solaire

10 Bis Avenue Jean Jaures BELLAC

Tél: 05 55 68 10 28

Serge RESTOUEIX
CHARPENTE
COUVERTURE
Zinguerie

La Ribière - 87300 PEYRAT-DE-BELLAC
Tél. 05 55 68 80 88 - Port. 06 45 16 50 81



Lavergne
motoculture

Société au capital de 3000 €

16 bis, avenue de la Libération
87300 BELLAC

HUSQVARNA - STIHL
YANMAR - TORO

Vente de tous matériels
de jardin
S.A.V. assuré
par des Spécialistes

☎ 05 55 68 09 30

Fax 05 55 68 70 49

Mail : etslavergne@wanadoo.fr

Site : www.etslavergne.com



ART Côté JARDIN

32 avenue des Vignes - 87210 LE DORAT

Tél: 05.55.60.60.45

Mail : art.cote.jardin@wanadoo.fr - www.creation-jardin-limousin.fr



◆ Entrée paysagée
(béton désactivé, enrobé,
portail, clôtures...)

◆ Espaces verts
(plantation, gazon, bassin,
modèles paysagers)

◆ Eclairage et Arrosage

◆ Vente directe
(meubles de jardin, poterie,
végétaux, terreau, écorces...)

ENSEMBLE, construisons votre jardin

SOMMAIRE

- P. EDITORIAL**
- 1 - Le Mot du Maire
 - 2 - Composition du Conseil Municipal
 - Hôtel de Ville
 - Site Internet
 - Bibliothèque - Vidéothèque...
 - Collis de fin d'année
 - Calendrier de transport...
 - 3 - Etat civil année 2011
 - Animations pour les jeunes...
 - Recensement militaire
 - Carte nationale d'identité
 - Passeport
 - 4 - Elections
 - Plan cadastral
 - Impôts
 - Déclaration préalable
 - Tarifs de location du foyer club...
 - Tarifs 2012
 - 5 - Subventions...
 - Comptes administratifs...
 - Gaz de France
 - Permis de détention de chiens...
 - Campagne de sensibilisation...
 - 6 - Ramassage des Encombrants
 - Ramassage des Déchets Verts
 - Syded Haute-Vienne
 - 7 - Recyart
 - Recypro
 - Le point sur Alvéol
 - 8 - Eco-points - Tri sélectif
 - Ramassage des Ordures...
 - Epaves - Véhicules...
 - Récupération des Cartouches...

VIE COMMUNALE 2010

- 8 - Recensement de la population
 - Participation aux frais...
- 9 - Redevance EDF...
 - Redevance France Télécom...
 - Taxes d'assainissement
 - Entretien des chemins...
 - Renouvellement du contrat...
 - Ecoles - Restructuration...
 - Abribus
 - Création de placard...
 - Travaux de voirie
 - Toiture école
 - Gros travaux de...
- 10 - Travaux connexes
 - Réfection de la canalisation...
 - Acquisitions diverses
 - Atelier des services techniques
 - Cimetières
 - Inscriptions de chemins au PDIPR
 - Vandalisme
 - Justice
- Fêtes et cérémonies diverses**
- 11 - Retour des Alsaciens
 - Feu d'artifice
 - Inauguration de la 2^{ème} tranche...
 - Cérémonies Commémoratives
 - 16 décembre
 - Année 2012**
 - Cérémonie des vœux
 - Travaux de voirie
 - Assainissement route de Sissac
- 12 - Agrandissement foyer-club
 - Etude aménagement du centre...
 - Accessibilité mairie et église
 - Extension réseau...
 - Immeuble Pradeau

INFOS PRATIQUES

- 12 - ADIL 87
- 13 - Consultations avancées hospital...
 - Association COGLIM
 - Liste des assistantes maternelles...

VIE ASSOCIATIVE

- 14 - Comité des fêtes de...
 - A la découverte de soi
 - Union Fédérale Limousine...
- 15 - ACCA de...
 - Gymnastique volontaire...
 - Atelier de peinture...
- 16 - Amicale de l'école...
 - Art'Abesque
- 17 - Club Charles Sylvestre
 - Vélo Nature
 - PMPB
- 18 - U.S. Peyrachonne
- 19 - APPMA
 - Kyokushinkai Peyrachon
- 20 - Animations et Loisirs...
 - Fêtes des voisins...

REMERCIEMENTS

Crédit photos et rédactionnel :

Mairie de Peyrat de Bellac

Conception - Publicité

BUREAU DE DESSIN

D. VALLE

Le Pâtural - 87700 ST MARTIN LE VIEUX
Tél. 05 55 70 32 84 - Fax 05 55 70 48 36EDITORIAL
LE MOT DU MAIRE

L'année 2011 vient de s'achever. Elle a fait place à cette nouvelle année, 2012.

Ce changement d'année nous donne l'occasion de faire le point sur la situation de la commune en rappelant les principales réalisations de l'année 2011 et en évoquant les projets de la municipalité pour 2012.

La nouvelle année se présente mal au niveau de notre pays en raison de la crise qui s'aggrave. La France entre en récession, le chômage ne cesse de s'accroître, le pouvoir d'achat diminue encore, les taxes se multiplient et les plans d'austérité se succèdent. Les agences de notation viennent de dégrader la note de notre pays !...

Nous avons une pensée pour tous ceux qui souffrent de cette situation, particulièrement pour les chômeurs, les plus fragiles et tous ceux qui ont de la peine à « boucler » les fins de mois.

Au niveau de notre commune, qui est évidemment bien modeste, nous ne pouvons pas, bien sûr, lutter contre la crise, mais nous avons le devoir de ne pas ajouter des contraintes supplémentaires aux difficultés des gens.

De plus, l'INSEE vient de nous faire parvenir les chiffres de la population légale en vigueur au 1^{er} janvier 2012 ; soit une population totale de 1 167 habitants, par conséquent, en augmentation. Nous allons vers les 1 200 habitants...

J'ai ainsi bon espoir que nous pourrions, pour la septième année consécutive, ne pas augmenter les taux d'imposition sur la part communale de la fiscalité. Nous continuerons à faire preuve de rigueur dans la gestion des finances communales et tout faire pour mériter, si nous étions notés, le triple A, compte tenu de notre budget qui présentait, au début de l'exercice 2011, un excédent de fonctionnement de près de 480 000 €.

Cette rigueur ne devrait pas réduire le rythme de nos investissements et nous prévoyons ainsi, pour l'année 2012 :

- La poursuite des travaux d'assainissement route de Sissac et la mise en service de la sixième station d'épuration
- L'agrandissement du foyer-club en construisant un grand local pour le rangement du matériel sportif scolaire et du mobilier, chariots, etc...
- Des travaux d'accessibilité à la mairie et à l'église
- Des travaux d'extension de l'éclairage public
- L'implantation d'un abribus pour les enfants du secondaire, route de Beaujour
- La démolition de l'immeuble Pradeau (maisonnette de gare en direction de La Croix sur Gartempe) avec ensuite un aménagement routier afin d'améliorer la sécurité et la visibilité aux abords de ce carrefour très dangereux.
- Et l'étude de l'aménagement du Centre-Bourg

Comme vous pouvez le constater, nous ne manquons pas de projets et la commune reste très active, malgré la crise. Notre situation financière est satisfaisante, mais nous devons toujours rester vigilants.

Vous trouverez dans le présent bulletin municipal toutes les informations complémentaires utiles, que ce soit pour les réalisations de l'année 2011 ou pour les projets de l'année 2012.

Avant de conclure, je voudrais remercier chaleureusement les Services de l'Etat, le Conseil Général, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Communauté de Communes pour les subventions qu'ils nous ont attribuées pour le financement de nos travaux et de nos acquisitions.

Je voudrais aussi saluer l'engagement sans faille, la compétence et le dévouement des adjoints et des conseillers municipaux qui m'ont toujours soutenu, tous les employés communaux qui agissent toujours dans l'intérêt de la commune et font preuve de beaucoup d'efficacité et de compétence, tous les bénévoles des différentes associations qui se dévouent sans compter pour l'animation de la vie communale.

Je remercie également Monsieur le Directeur de l'école primaire des Deux Tilleuls et son équipe pour le rôle, ô combien important !, qu'ils jouent au service des enfants de la commune.

Enfin, je n'oublierai pas le personnel du secrétariat pour sa précieuse collaboration sur les différents dossiers.

Je terminerai en vous adressant, pour la nouvelle année, en mon nom et au nom du Conseil municipal, mes vœux les plus chaleureux de bonheur et de santé pour chacune et chacun d'entre vous sans oublier tous ceux qui vous sont chers.

Le Maire, **Claude CHABROUX**

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL**Maire :** M. Claude CHABROUX**Adjoint :** M. Claude CARDINAL
M. Bernard JOLLY
M. Jean-Guy TONDUSSON
M. Serge MARCHADIER**Conseillers Municipaux :**M. Marcel DELAGE
M^{me} Odile BAUDRY
M^{me} Yveline RESTOUEIX
M. Michel DELPEUCH
M^{me} Martine FREDAIGUE-POUPONM^{me} Sylvie MARCHE-BICHAUD
M. Jean-Louis MOINOT
M. Michel PRELADE
M. Christian DEVAINE
M. Didier BREDIER**Permanence d'un adjoint :** Une permanence est assurée à la mairie par un adjoint les vendredis de 14h à 15h. Vous pouvez appeler le secrétariat de mairie pour prendre rendez-vous.**HOTEL DE VILLE**Rue de la Colline - Tél. : 05 55 68 11 08 - Télécopie : 05 55 68 74 01
Courriel : mairiedepeyratdebellac@wanadoo.fr

Le secrétariat de Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Le samedi de 8h45 à 12h

En dehors des périodes d'ouverture, nous vous informons qu'un répondeur est à votre disposition, n'hésitez pas à laisser un message, nous vous rappellerons.

SITE INTERNET

Un site est disponible pour vous informer sur la commune et ses alentours tant au niveau tourisme, sportif, culturel ou des loisirs. Vous y trouverez également de nombreuses informations utiles (horaires des trains, programme cinéma, calendrier de ramassage des déchets verts, encombrants...) Alors, n'hésitez pas à le consulter.

Le site : <http://www.peyratdebellac.net/>**BIBLIOTHEQUE - VIDEOTHEQUE MUNICIPALES****HORAIRES D'OUVERTURES****Bibliothèque :**

- les lundis et mercredis de 8h à 11h
- le samedi matin de 9h à 11h

Les inscriptions sont gratuites, toutefois pour les mineurs de moins de 16 ans, il est demandé une autorisation parentale. Il peut être emprunté 3 ouvrages maximum pour une durée de 4 semaines renouvelables, 4 semaines si l'ouvrage n'est pas réservé.

Vous pourrez commander éventuellement des livres ou ouvrages qui ne sont pas dans notre dépôt dans la mesure où ils sont disponibles à la Bibliothèque Départementale de Prêt.

Vidéotheque :

Les horaires d'ouverture sont les mêmes que ceux de la bibliothèque.

L'inscription est gratuite. Toutefois, l'usager devra justifier de son identité et de son domicile, dans le cas d'un mineur, une autorisation parentale est nécessaire.

Il ne sera prêté qu'une seule vidéo-cassette ou un seul DVD pour une durée d'une semaine.

COLIS DE FIN D'ANNEE

228 colis confectionnés par une entreprise régionale ont été offerts par la Municipalité distribués par les employés communaux aux personnes de plus de 70 ans. Parmi ces colis, 12 étaient destinés à des personnes hospitalisées ou en maison de retraite.

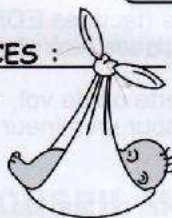
Les administrés de 70 ans et plus, non inscrits sur les listes électorales sont invités à se présenter en mairie en cours d'année afin de bénéficier de ce colis.

Colis de Noël

CALENDRIER DE TRANSPORT EN CAR POUR L'ANNEE 2012Ligne aller retour PEYRAT DE BELLAC/BELLAC (départ et arrivée Place Saint-Maixent) : **MATIN**mercredi 1^{er} février
jeudi 1^{er} mars
samedi 31 marslundi 30 avril
vendredi 1^{er} juin
samedi 30 juinmercredi 1^{er} août
samedi 1^{er} septembre
lundi 1^{er} octobremercredi 31 octobre
samedi 1^{er} décembre

ETAT CIVIL ANNEE 2010**NAISSANCES :**

le 1^{er} février Lola Cathy Marie-Christine Françoise PINOT
 le 20 mars Nolan Corentin David SOULE
 le 07 avril Naëlle RIFFAUD
 le 18 mai Damien Frédéric BONNIN
 le 28 mai Antonia Grace DEKKERS



le 14 juin Timéo Emmanuel PLANCKEEL
 le 17 juillet Soléane Marie Cristal AUTEF
 le 26 juillet Esteban Nino DOS SANTOS
 le 27 juillet Nathan DAVID
 le 04 août Baptiste Aymeric Michaël LARANT

MARIAGES :

le 11 juin PICARD Yannick Bernard Marie et BRUN Cécile
 le 30 juin OSBORNE Michael David et KING Janice Eileen
 le 02 juillet BOYER Bernard Jean Roger et LAFLAVANDRIE Michelle Marie ange
 le 06 août LACHEIZE Jean-François et MAITRE Véronique Chantal
 le 27 août DUPRAT Thierry et GILLARDEAU Marie-José

DECES :

le 24 janvier Irène Renée LÉOBET veuve DUQUERROY
 le 16 février Roland Jean Louis LASSELLE
 le 03 mars Ginette Solange PAJOT veuve BERNIER
 le 08 mars Berthe Edouardine HOFER veuve DUREYSSEIX
 le 08 mars Camille Marcel Alfred BARDET
 le 22 avril Louis Charles GARBE
 le 05 mai Jeanne Henriette NOUHAUD veuve ROY

le 18 mai Henri Jean LADÉGAILLERIE
 le 07 juin Marc Raymond LAVERGNE
 le 24 juillet Henri Gabriel AUDEBERT
 le 13 septembre Michel Camille CASIMIR
 le 03 novembre Marie Louise ROBUCHON épouse PRADEAU
 le 05 décembre Serge Paul Eugène PROVOST

ANIMATIONS POUR LES JEUNES DE 13 à 25 ANS

La Communauté de Communes du Haut Limousin propose aux jeunes de 13 à 25 ans des sorties au tarif unique de 10 € dans divers domaines (Création, sports, arts et spectacles...)

Renseignements : Communauté de Communes du Haut Limousin - 14, Avenue Jean Jaurès - 87300 BELLAC
 Tél. : 05 55 60 09 99 - 06 84 13 47 63 - Courriel : cchautlimousin@wanadoo.fr

Le « passeport jeunes » peut être retiré en Mairie, ou au bureau de la communauté de communes à BELLAC.

Ce dernier permet :

- de participer à des animations organisées par la Communauté de Communes (réalisations possibles si 15 jeunes minimum inscrits),
- de bénéficier d'un tarif préférentiel avec le cinéma « Le Lux » à BELLAC, le Théâtre du Cloître, le festival de BELLAC,
- les vacances sportives,
- les stages culturels l'été.

RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, **garçons ou filles**, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile munis de leur livret de famille.

Cette démarche doit s'effectuer dans le mois de leur 16^{ème} anniversaire et dans les trois mois suivants.

Lors du recensement en Mairie, une attestation leur sera alors délivrée. Il sera primordial de la conserver dans l'attente de la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (ex-JAPD). Cette dernière leur sera également réclamée pour l'inscription à la conduite accompagnée, ou tous examens et concours.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Pour une demande de carte nationale d'identité, l'intéressé doit personnellement se présenter à la Mairie pour remplir l'imprimé, signer la demande et procéder au relevé de l'empreinte digitale. Il devra en outre se munir des pièces suivantes :

- une copie intégrale d'acte de naissance à demander à la Mairie du lieu de naissance (**uniquement en cas de 1^{ère} demande**).
- 1 justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture EDF, France Télécom, quittance de loyer...). Dans le cas d'un enfant mineur ou majeur domicilié chez ses parents, il faut produire un justificatif de domicile des parents de moins de 3 mois, un justificatif d'identité de l'hébergeant ainsi qu'une attestation sur l'honneur établie par les parents qui hébergent l'enfant.
- l'ancienne carte d'identité (**Si cette dernière n'est pas restituée, un droit de timbre de 25 € est exigé**).
- 2 photos d'identité de préférence noir et blanc prises de face (pas de photos laser ni de fond couleur).

Les délais d'obtention étant d'environ 3 semaines lors du dépôt du dossier en mairie, pensez à vérifier la validité de ces cartes avant vos départs en vacances ou les examens de fin d'année scolaire des jeunes.

PASSEPORT

Depuis le 29 juin 2009, le passeport français délivré est un passeport biométrique Ce dernier plus moderne et sécurisé contient les empreintes digitales numérisées du titulaire.

Seules les mairies équipées seront habilitées à délivrer les passeports soit pour la Haute-Vienne :

Ambazac, Aix-sur-Vienne, Bellac, Bessines-sur-Gartempe, Condat-sur-Vienne, Couzeix, Eymoutiers, Isle, Limoges, Panazol, Rochechouart, Saint-Junien et Saint-Yrieix-la-Perche.

Par conséquent, pour vous faire établir un passeport, vous voudrez bien vous rendre dans une de ces mairies munis des pièces suivantes :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (factures EDF ou France Télécom ou eau...),
- deux photos d'identité de face, récentes, identiques (voir planche fournie en mairie), format 35 mm x 45 mm (photomaton agréé ou photographie agréée uniquement),
- l'ancien passeport ou le procès-verbal de perte ou de vol,
- 1 timbre fiscal à 86 € pour un majeur (42 € pour un mineur de + de 15 ans 17 € pour un mineur de - de 15 ans),
- une pièce d'identité en cours de validité

A la mairie de BELLAC, l'accueil pour un passeport se fera du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 et le samedi matin éventuellement sur rendez-vous au **05 55 68 10 61**.

ELECTIONS

En cas de déménagement sur le territoire de la commune, veuillez signaler vos nouvelles coordonnées au secrétariat de la Mairie afin de recevoir votre carte électorale ainsi que tous les envois relatifs à la propagande des élections à la bonne adresse.

PLAN CADASTRAL

Le plan cadastral français est désormais disponible sur le site des impôts : <http://www.cadastre.gouv.fr>
Ce service vous permet de rechercher, consulter, commander des feuilles de plans et éditer vos extraits cadastraux.

IMPOTS

Le prélèvement. Pensez-y, ça vous simplifie la vie.

Pour payer vos impôts, choisissez le prélèvement, un mode de paiement simple, pratique et sûr.
Pour votre impôt sur le revenu, vos taxes foncières et votre taxe d'habitation – contribution à l'audiovisuel public, vous avez le choix entre deux formules :

⇒ **Le prélèvement à l'échéance**

Vous êtes systématiquement prévenu de la date et du montant du prélèvement et bénéficiez d'un avantage de trésorerie car votre compte est prélevé 10 jours après la date limite de paiement

⇒ **Le prélèvement mensuel**

Vous étaler les paiements de vos impôts sur l'année pour mieux gérer votre budget.
Dix mensualités de janvier à octobre et si votre impôt augmente ou baisse, vous avez la possibilité en cours d'année de modifier le montant de vos prélèvements ou de les suspendre dès que le montant est atteint.
Les prélèvements sont effectués sur votre compte le 15 du mois.

Pour vous renseigner ou adhérer, rendez-vous sur www.impots.gouv.fr
ou contactez votre service des impôts des particuliers

DECLARATION PREALABLE

Un nouveau site est disponible pour aider les internautes à renseigner leurs déclarations préalables de travaux, et à réaliser toutes les pièces nécessaires au dossier (plan de situation, plan de masse, etc...) : www.declarationprealable.fr
Il vous apportera une aide en fonction de type de projet à réaliser : véranda, fenêtre, piscine, panneaux solaires, clôtures, etc...
Alors, n'hésitez pas à le consulter !

TARIFS DE LOCATION DU FOYER CLUB POLYVALENT

au 01.01.2012 SALLE DU HAUT

LOCATION DU BAR SEUL : 130 €
LOCATION SALLE DU HAUT : 330 €
LOCATION SALLE DU BAS : 140 € (Cette salle ne peut être louée que par les habitants de la commune)

TARIFS 2012

Cantine : 2,50 € au 1^{er} janvier 2012

Garderie : La garderie fonctionne de 7h30 à 8h50 et de 16h45 à 18h30 les lundis-mardis-jeudis et vendredis. Le prix de la garde a été fixé au 1^{er} novembre 2010 à **1,20 €/enfant/garde** et gratuit pour le 3^{ème} enfant d'une même famille.

Concession cimetièrre : 1^{er} janvier 2012 (tarifs inchangés)

- | | |
|---|--|
| • concession temporaire (15 ans) : 45 € le m² | • concession cinquantenaire : 75 € le m² |
| • concession trentenaire : 55 € le m² | • concession perpétuelle : 100 € le m² |

Tarifs funéraires : 1^{er} janvier 2012 (tarifs inchangés)

- creusement d'une fosse simple : **345 €**
- creusement d'une fosse double : **485 €** (profondeur 2.10 m)
- ouverture, nettoyage et fermeture d'un caveau ou d'une case dans le columbarium : **115 €**

Tarif columbarium : La concession d'une case accueillant 1 à 3 urnes cinéraires est délivrée aux tarifs suivants au 1^{er} janvier 2012 (tarifs inchangés) :

- | | |
|-------------------------|------------------------------|
| • 10 ans : 335 € | • 50 ans : 640 € |
| • 15 ans : 355 € | • perpétuelle : 955 € |
| • 30 ans : 535 € | |

La dispersion des cendres au Jardin du Souvenir est gratuite.
Le règlement du columbarium et du jardin du souvenir est consultable en Mairie.

Tarif caveau communal :

Le caveau communal peut être utilisé gratuitement pendant 3 mois. Au delà de cette durée, le tarif est fixé comme suit :

- Du 4^{ème} au 6^{ème} mois : **0,55 €/jour**
- Du 7^{ème} au 9^{ème} mois inclus : **3,00 €/jour**

L'utilisation de ce caveau est limitée à neuf mois maximum.

SUBVENTIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNEE 2011

- Association Française des Sclérosés en Plaques	30 €	- Association « Jour de soie »	250 €
- Association Française contre les Myopathies	30 €	- Art'Abesque	200 €
- Amicale de l'Ecole des 2 Tilleuls	350 €	- Point Multimédia de Peyrat de Bellac	250 €
- Association Départementale de la Prévention Routière	30 €	- Secours Populaire Français	30 €
- Union Fédérale Limousine des Combattants et V.G.	250 €	- A.A.P.M.A. (section pêche de BELLAC)	110 €
- Ass. Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR) ..	70 €	- Comité des Fêtes	350 €
- Union Sportive Peyrachonne	700 €	- Gymnastique volontaire « Peyrat Forme »	230 €
- Shogun Karaté Kyokushinkai Peyrachon	260 €	- ACCA de Peyrat de Bellac	500 €
- Association Vélo Nature	110 €	- A la découverte de soi « Sophrologie »	250 €
- Union Générale des Aveugles et des Grands Infirmes	20 €	- Pupilles de l'enseignement public	30 €
- Les Restos du Cœur	40 €		

COMPTES ADMINISTRATIFS 2010 ET BUDGETS 2011*Approbation du compte administratif 2010*

Sous la présidence de Monsieur Claude CARDINAL, le compte administratif de 2010 dressé par Monsieur le Maire C. CHABROUX est adopté ainsi :

Compte administratif principal

- dépenses de fonctionnement : **731 832,17 €**
- dépenses d'investissement : **425 058,94 €**
- recettes de fonctionnement : **1 218 006,78 €**
- recettes d'investissement : **617 639,12 €**

Compte administratif annexe service public d'assainissement

- dépenses de fonctionnement : **22 150,49 €**
- dépenses d'investissement : **43 378,24 €**
- recettes de fonctionnement : **45 702,47 €**
- recettes d'investissement : **202 270,29 €**

Vote du budget primitif 2011**Service public d'assainissement**

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 12 avril 2011 a fixé le prix de la surtaxe communale à :

Partie fixe : 50 € par compteur pour les abonnés raccordés ou raccordables

Partie variable : 1.32 €/m³ d'eau consommée à partir du 1^{er} mai 2011

- dépenses et recettes d'investissement : **359 142,00 €**
- dépenses et recettes de fonctionnement : **37 651,00 €**

Budget principal

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget principal avec un produit fiscal de **307 410,00 €**, avec des taux inchangés des 3 taxes locales directes :

- taxe d'habitation : 11,97 %
- taxe foncier bâti : 15,97 %
- foncier non bâti : 55,88 %

La commune peut être fière de sa gestion puisque les taux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 2006, soit 6 années consécutives.

- dépenses et recettes d'investissement : **489 831,00 €**
- dépenses et recettes de fonctionnement : **1 011 987,00 €**

GAZ DE FRANCE

Pour votre sécurité, lorsque vous envisagez de réaliser des travaux, veuillez penser à consulter les plans de zonage Gaz de France dans la mairie du lieu des travaux.

Vous pouvez également consulter le site internet www.dictplus.com

Ces plans mentionnent une bande dite de zonage (présentée en jaune) dans laquelle vos projets doivent nous être communiqués à l'aide de formulaires prévus par la réglementation en vigueur (décret 91-1147), et intitulé « Demandes de renseignements » et « Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux ».

Les autorités municipales mettent à votre disposition les coordonnées des responsables de Gaz de France.

En cas d'urgence un numéro vert (gratuit) : le **0 800 455 416**

PERMIS DE DETENTION DE CHIENS**DE 1^{ère} ET 2^{ème} CATEGORIE**

Depuis le 31 décembre 2009, les propriétaires de chiens de catégorie I et II doivent, selon la loi du 20 juin 2008, posséder un permis de détention, délivré par le Maire.

A l'appui de la demande, le propriétaire de l'animal devra fournir en plus des pièces habituelles :

- une attestation d'aptitude sanctionnant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins ainsi que sur la prévention des accidents
- une évaluation comportementale de l'animal effectuée par un vétérinaire choisi sur la liste départementale (consultable en mairie)

Il est rappelé aux propriétaires de ces chiens de bien vouloir les tenir en laisse et muselés sur la voie publique.

Il est également rappelé aux propriétaires d'animaux de veiller à ne pas laisser sur la voie publique les déjections de leurs petites bêtes.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION « DIVAGATION D'ANIMAUX SUR LES VOIES FERREES »

La divagation d'animaux dans les emprises ferroviaires peut provoquer de graves accidents et entraîner des conséquences financières et pénales lourdes.

Aussi, pour la sécurité de tous et afin d'éviter des désagréments et conséquences pouvant résulter de ce genre d'incidents, la SNCF et RFF invitent les riverains propriétaires d'animaux à maintenir ou remettre en état leurs clôtures.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS



Le ramassage des encombrants relève désormais de la compétence de la Communauté de Communes du Haut Limousin. Cette dernière a mandaté la société Maximum pour assurer ce service.

PRINCIPE DE LA COLLECTE :

La collecte est effectuée suivant le calendrier ci-dessous. Les encombrants seront déposés sur le bord de la chaussée la veille de la collecte. Cependant, dans le cas des personnes âgées ou handicapées possédant des encombrants lourds sans possibilité de les déplacer, il faudra le signaler à l'Association MAXIMUM qui fera la collecte exceptionnellement à domicile et en présence des demandeurs.
Tél. : 05 55 76 22 78.

Calendrier de ramassage des encombrants pour l'année 2012

- Lundi 23 janvier
- Jeudi 26 avril
- Jeudi 05 juillet
- Mercredi 24 octobre

LES DECHETS ENCOMBRANTS, C'EST QUOI ?

Déchets provenant de l'activité domestique des ménages qui, en raison de leur volume de leur nature ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte habituelle des OMA (Ordures ménagères ou assimilées) et nécessitant un mode de gestion particulier. Ils comprennent notamment les appareils électroménagers hors d'usage, la literie, le mobilier, les produits métalliques, divers objets en matières plastiques...

SONT EXCLUS DE LA COLLECTE :

- les déchets verts
- les gravats
- les produits qui ont pour destination les ECO POINTS
- les OMA (Ordures ménagères et assimilées)

- les déchets dangereux des ménages qui ne peuvent pas être pris en compte lors de la collecte des encombrants sans créer de risques pour les personnes ou pour l'environnement. Ces déchets peuvent être explosifs, corrosifs, nocifs, toxiques, irritants, inflammables, ou d'une façon générale dommageables pour l'environnement (Exemples : produits chimiques, peintures, phytosanitaires, solvants ...)
- les textiles
- les D3E (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques : Téléviseurs, ordinateurs...)
- les pneus

Pour tout renseignement appeler le 05 55 76 22 78 ou ass-maximum@wanadoo.fr

Les personnes habitant à l'extérieur du bourg, et souhaitant bénéficier de ce service, devront impérativement téléphoner à la mairie de PEYRAT DE BELLAC, la veille de la collecte.

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

Afin de satisfaire la demande des administrés, la commune va continuer à procéder au ramassage des déchets verts. Je vous précise que les déchets devront impérativement être mis dans les poubelles ouvertes ou sacs non fermés, les branchages devront être liés en petits fagots et ne devront pas excéder 1 mètre de long. Les sacs ne devront pas être trop remplis afin de faciliter leur chargement lors de la collecte. Vous ne devrez pas sortir le même jour les ordures ménagères ou autres déchets.

Calendrier de ramassage des déchets verts pour l'année 2012

- Lundi 02 avril
- Lundi 14 mai
- Lundi 04 juin
- Lundi 02 juillet
- Lundi 10 septembre
- Lundi 08 octobre
- Lundi 19 novembre

SYDED — Horaires des déchetteries

ETE

HIVER

	ETE	HIVER
Déchetterie de SAINT BONNET DE BELLAC Route de Châteauneuf – Tél. : 05.55.60.80.73	1 ^{er} AVRIL / 30 SEPTEMBRE 14H – 17H lundi, mercredi, jeudi, vendredi 9H30 – 12H / 14H – 17H samedi	1 ^{er} OCTOBRE / 31 MARS 14H – 16H30 lundi, mercredi, vendredi 9H30 – 12H / 14H – 16H30 samedi
Déchetterie de NOUIC Le Moulin à Vent – Tél. : 05.55.60.86.44	1 ^{er} AVRIL / 30 SEPTEMBRE 9H – 12H lundi, mardi, mercredi, vendredi 9H30 – 12H / 14H – 17H samedi	1 ^{er} OCTOBRE / 31 MARS 9H30 – 12H lundi, mercredi, vendredi 9H30 – 12H / 14H – 16H30 samedi

→ Déchetterie

→ Pour aller plus loin

Pensons Nature !!!

- Utilisons des sacs réutilisables
- Fabriquons notre compost
- Buvons l'eau du robinet
- Utilisons des produits rechargeables
- Indiquons STG PUB sur la boîte aux lettres
- Privilégions les produits avec moins d'emballages
- Limitons les impressions papiers

→ Un doute, une question ???

SYDED
HAUTE-VIENNE
bous illocoboyers 1
19, rue Cruveilhier
B.P. 13 114
87031 Limoges cedex 1
Tél. 05 55 12 12 87

www.syded87.org

Obtenir un badge d'accès Recypart



Pour tout particulier, l'accès à la déchetterie requiert un badge Recypart. Chaque personne résidant sur le secteur du SYDED (zone rurale de la Haute-Vienne) peut obtenir son badge (1 par foyer) en s'adressant à sa collectivité en charge de la collecte des ordures ménagères (communauté de communes ou SICTOM), ou directement en déchetterie. Il suffit pour cela de retourner le formulaire complété ainsi qu'un justificatif de domicile.

La collectivité qui vous attribue votre badge est la même que celle qui collecte vos ordures ménagères :
Connaitre les coordonnées de votre collectivité.



Attention ! : L'accès aux déchetteries est régi par un règlement intérieur dont voici un extrait :

Toute personne résidant sur le territoire peut apporter ses déchets. Le règlement intérieur, affiché dans chaque site, précise les modalités d'accès :

Respecter les consignes du gardien avant de déposer ses déchets, Trier les déchets par matériaux, Ramasser les débris tombés au sol lors du dépôt (balai et pelle à disposition).

Tout manquement au règlement peut entraîner l'exclusion de l'utilisateur par le gardien.

Qu'est ce que le service Recypro ?



Depuis le 15 septembre 2010, les professionnels peuvent accéder à un large réseau de déchetteries par adhésion. Cette démarche est soutenue par l'ADEME et le Conseil Général de la Haute-Vienne. Elle est également encouragée par la Chambre de Commerce et de l'Industrie de la Haute-Vienne, les Chambres des Métiers et de l'Artisanat Régionale et Départementale, la Fédération Française du Bâtiment et des Travaux Publics de la Haute-Vienne et la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment.

Chaque commerçant, artisan, association ou collectivité peut déposer ses déchets, selon leur nature et leur quantité. L'objectif de ce service est de permettre aux professionnels d'éliminer les déchets liés à leur activité de manière simple et responsable, à proximité de leur chantier. En adhérant au service Recypro, les professionnels peuvent accéder à l'ensemble des déchetteries du territoire du SYDED grâce à un badge spécifique, sous réserve du respect du règlement.

La facturation est effectuée périodiquement à partir des données enregistrées par le gardien de déchetterie via le badge.

LE POINT SUR ALVEOL

Afin d'informer le plus justement possible les riverains du site alvéol, le SYDED revient sur les nuisances issues de l'installation de traitement des déchets alvéol. Le SYDED concentre tous ses efforts techniques sur les solutions à mettre en oeuvre afin que les riverains n'aient plus à subir celles-ci dont les origines sont doubles :

> Sur l'installation de stockage

Le stockage des déchets génère du biogaz qui est odorant car comportant des composés soufrés (particulièrement hydrogène sulfuré). Ce biogaz constitué d'environ 40 % de méthane est capté depuis juin 2011 sur l'ensemble du massif de déchets puis brûlé pour ainsi limiter fortement l'effet de serre et détruire l'impact olfactif des éléments soufrés.

Désormais, chaque alvéole intègrera un captage pendant l'exploitation afin de récupérer le gaz au plus tôt.

Par ailleurs, le réseau de captage mis en place permet désormais d'envisager la valorisation électrique du méthane présent et une production de chaleur. Le choix du prestataire devrait s'effectuer courant 2012 pour une mise en place des installations en 2013.

> Les bassins de collecte des jus

Une autre nuisance olfactive perdure néanmoins : elle est liée au bassin de stockage des lixiviats issus de l'unité de compostage des ordures ménagères.

En effet, cet effluent est odorant et chargé en matières organiques qui fermentent après décantation dans le bassin.

C'est pourquoi, pour diminuer les odeurs, le bassin a été curé de ses boues en novembre 2011.

Les lixiviats sont actuellement aérés pour relancer la biodégradation. Pour cette raison, des odeurs peuvent encore être perceptibles.

Une seconde étape consistera à construire une unité fermée de rétention des lixiviats pour remplacer le bassin de stockage actuel, ouvert à l'air libre. Le prestataire maître d'oeuvre a été retenu. Il est chargé de proposer la solution la plus adaptée au site. Ensuite, les travaux de construction devront également répondre au code des marchés publics, ce qui peut prendre encore plusieurs mois.

Par ailleurs, en parallèle à l'élimination, nos équipes continuent à sensibiliser les usagers à la prévention et au tri des déchets. Dans ce cadre, pour toute information sur le tri et la prévention des déchets, consultez le site www.syded87.org ou contactez le SYDED : 05 55 12 12 87 ou contact@syded87.org.

ECO-POINTS - TRI SELECTIF

Nous vous rappelons que la commune participe au tri sélectif des ordures ménagères et qu'il y a lieu de déposer les déchets recyclables dans les conteneurs prévus à cet effet.

Nous vous informons que les éco-points se trouvent :

- à Sissac
- sur le parking du foyer-club
- Rue des Bruyères à côté du conteneur à huile

Nous vous signalons qu'il est interdit de déposer des sacs d'ordures ménagères aux abords des éco-points.

En effet, le ramassage des ordures ménagères s'effectue au porte à porte une fois par semaine.

La collectivité est consciente que votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères est en constante augmentation. Cependant ce coût comprend : la collecte et le traitement des ordures ménagères mais aussi les coûts d'investissement du traitement (mise en conformité d'anciens incinérateurs et construction de nouveaux sites de stockages aux nouvelles normes), ce qui explique cette augmentation.

Toutefois, vous devez continuer à procéder au tri sélectif, car il permet de réduire votre facture car les matériaux sont revendus et le produit est déduit du coût global inscrit sur la facture. En effet, sans tri, aucun recyclage n'est possible et le volume d'ordures ménagères augmente ce qui accroît encore plus les coûts de traitement.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Actuellement, le service est confié à l'entreprise ISS.

N'hésitez pas à contacter la Communauté de Communes en cas de problèmes de collecte.

Pour tous renseignements complémentaires, vous voudrez bien contacter :

Communauté de Communes du Haut Limousin
12, Avenue Jean Jaurès - 87300 BELLAC

Tél : 05 55 60 09 99 - Courriel : cchautlimousin@wanadoo.fr

Le ramassage des ordures ménagères a lieu :

Collecte du mardi

Le Bourg de Peyrat, le Pont du Vincou, la Colline, Beaubeloup, Beaujour, Bellevue, Tous Vents, Le Cluzeau, les petits breuils, la vergne, Chez Couchet, Lavaud Buisson, la Chêze, Beissat, le Pont de Beissat, la Gare, les Champorées, Noussat, le Bost Blanc, les Chabannes, Les moutes, le Pont de Lannaud, La Brégère, Route de Sissac, la Roche Vigeanne, Le Moulin de Chéliepeau, Montmartre, La Ribière, Plaisance, le Grelard, Gouttepagnon, Les Ribes, Sissac, Chez Giraud, la Borderie, le Verger, Le moulin du Verger, La Betouille, Le Repaire.

Collecte du mercredi

Le Montroy, le Couret, la Petite Gasne, le Petit Vignaud, le Vignaud, Chez Gauchoux-Bas et Haut, le Moyard, Châtaignier, Le Breuil Bas, le Breuil Haut, Le Villard, L'étang, la lande, Lagedamont, Pierrefitte, la Thibeauderie, Beausite, Gros Pommier, La Traverserie, Les Ages.

Les ordures devront être conditionnées dans des sacs ou contenants réglementaires (veiller notamment à la solidité par exemple) et déposées avant 4 heures du matin sur le lieu de collecte (notamment en bout de chemin privé).

EPAVES - VEHICULES HORS D'USAGE

Un service départemental pour l'enlèvement des épaves et véhicules hors d'usage est mis en place par le Conseil général de la Haute-Vienne.

Ce service est **entièrement gratuit**.

Il suffit simplement au propriétaire d'une épave de venir compléter en mairie une demande d'enlèvement accompagnée de la photocopie de la carte grise du véhicule.

L'enlèvement sera effectué par un récupérateur agréé.

RECUPERATION DES CARTOUCHES D'ENCRE USAGEES

La Ligue contre le Cancer récupère les cartouches d'encre usagées afin de permettre la réalisation d'une double action :

- pour le comité 87 de la Ligue contre le Cancer, une recette financière pour les emballages ayant une valeur marchande.
- Pour l'environnement, la certitude d'un traitement industriel approprié pour les modèles non recyclables.

Par conséquent, la commune s'associe à cette démarche, et vous propose de collecter vos cartouches d'encre usagées pour les transmettre à la Ligue contre le Cancer qui vient collecter régulièrement à la Communauté de Communes du Haut Limousin - 12, avenue Jean Jaurès - 87300 BELLAC.

Alors n'hésitez plus, ramenez-nous vos cartouches d'encre, vous ferez d'un geste deux bonnes actions !

RAPPEL

Les riverains des voies communales doivent impérativement procéder à l'élagage de leurs arbres en bordure des voies publiques afin de faciliter le passage des usagers, du car de ramassage scolaire et afin d'éviter d'entraver le service du téléphone (toute dégradation ou entrave à l'accomplissement du service universel du téléphone est passible d'une amende de 1520 euros).

Les riverains des chemins communaux devront élaguer leurs arbres pour permettre le passage du tracteur afin d'assurer leur entretien.

Il est également rappelé aux agriculteurs qu'ils doivent assurer l'entretien des voies communales en période de travaux agricoles afin d'assurer la sécurité des usagers.



VIE COMMUNALE

ANNEE 2011

RECENSEMENT DE LA POPULATION

L'Insee vient de nous faire parvenir les chiffres de la population légale en vigueur au 1^{er} janvier 2012 : population totale de 1 167 habitants, par conséquent, en augmentation. Nous allons vers les 1 200 habitants...

PARTICIPATION AUX FRAIS DE SEJOURS DE VACANCES POUR L'ETE 2011

Le conseil municipal a voté une participation de 4,00 euros/jour/enfant pour les enfants domiciliés sur la commune qui sont partis en centres de vacances durant l'été 2011.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES DE BELLAC

La commune de PEYRAT DE BELLAC a remboursé à la commune de BELLAC la somme de 1295,33 euros pour l'année scolaire 2010/2011 concernant 3 enfants domiciliés sur la commune mais scolarisés à BELLAC. Ces enfants ayant commencé leur scolarité obligatoire à BELLAC n'étaient pas dans l'obligation de s'inscrire à l'école publique de PEYRAT DE BELLAC.

REDEVANCE EDF POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

EDF a versé à la commune la somme de **183 euros** au titre de la redevance pour occupation du domaine public pour l'année 2011.

REDEVANCE FRANCE TELECOM POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

France Télécom a versé à la commune la somme de **2130 euros** au titre de la redevance pour occupation du domaine public pour l'année 2011.

TAXES D'ASSAINISSEMENT

Une taxe de raccordement est due par tout propriétaire d'un immeuble raccordé ou raccordable au réseau d'assainissement collectif. Cette taxe, fixée à **750 euros** (délibération de conseil municipal en date du 14 juin 2010) est payable dès la réalisation des travaux d'assainissement collectif. **Le raccordement est obligatoire dans un délai de 2 ans en vertu de l'article L1331-1 du code de la santé publique.**

Concernant les assainissements individuels, la compétence a été transférée au Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau Potable de la Gartempe (SIDEPA). Ce dernier a délégué la société VEOLIA pour instruire les demandes d'assainissement individuel. Les dossiers sont à retirer à la mairie de votre domicile.

Ces derniers sont à compléter et à retourner en 2 exemplaires auprès de VEOLIA - 3 Impasse des Maisons Neuves à BELLAC Tél. : **0 811 902 903**
Le coût de la prestation sera directement facturé au pétitionnaire. Pour l'année 2011, il est de 113.07 euros.

Dans le cadre des contrôles des installations individuelles, la prestation est facturée directement sur la facture d'eau pour un montant de 4.07 euros par semestre.

ENTRETIEN DES CHEMINS ET ACCOTEMENTS

Les travaux d'entretien de débroussaillage des routes ont été confiés à Monsieur Gilles JOYEUX moyennant la somme de 4 501 euros TTC.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE DERATISATION

La commune décide de renouveler le contrat de dératisation avec la Coopérative Départementale d'Action Sanitaire de la Haute-Vienne (CDAAS). Ces travaux d'empoisonnement seront réalisés dans le bourg et au restaurant scolaire pour un montant de 553.70 euros H.T. à hauteur de 2 passages par an..

ECOLES - RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE

La rentrée scolaire s'est bien déroulée, l'effectif est en légère augmentation avec 93 élèves.

La répartition est la suivante :

- Classe de Petite - Moyennes et Grande sections :
M^{me} Catherine RIVIERE
- Classe de CP et CE1 : M. Laurent CHAMPEYMONT
qui assure également les fonctions de Directeur
- Classe de CE2 - CM1: M^{me} Marie CAVAGNE
- Classe de CM1 - CM2 : M^{me} Zélia VERHOEVEN

93 élèves ont repris le chemin de l'école ce 05 septembre 2011 sous la bienveillance de l'équipe enseignante. Les enfants ont pris possession des locaux entièrement rénovés après une dernière tranche de travaux effectués durant l'été.



Rentrée scolaire

ABRIBUS

Un second abribus va être prochainement implanté Route de Beaujour. Cet abribus, financé par le Conseil Général, est destiné aux enfants du secondaire dans l'attente du car.

CREATION DE PLACARD SUPPLEMENTAIRE ET MODIFICATION DES SANITAIRES SALLE ASSOCIATIVE

Afin de faciliter le rangement des fournitures des différentes associations communales utilisant fréquemment ce local, la commune a réalisé un placard supplémentaire. Un espace a également été aménagé pour ranger vestes et manteaux.

Les sanitaires, quant à eux, ont fait l'objet de modifications afin de permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (avis favorable de la sous-commission départementale d'accessibilité en date du 27 juin 2011). Coût de l'opération : 3 000 euros T.T.C.

TRAVAUX DE VOIRIE

Le programme des travaux de voirie pour l'année 2011 d'un montant total de 111 000 euros T.T.C. s'est établi comme suit :

- Réfection de l'allée des Bosts
- Réfection de la VC 24 de La Lande
- Réfection de la VC 25 des Châtaigniers

TOITURE ECOLE

La réfection de la toiture de l'école (partie ancienne mairie) a été réalisée en tuiles romanes canal courant janvier 2011 par l'entreprise JC BARDU, après consultations d'entreprises, pour un montant de 14 367 euros T.T.C.



Réfection couverture école

GROS TRAVAUX DE CHARPENTE-COUVERTURE ET ZINGUERIE DE L'EGLISE

En raison de la vétusté de la couverture de l'église provoquant d'importants désordres au niveau du plafond, le conseil municipal a décidé de procéder à une consultation d'entreprises pour la reprise totale des travaux.

L'entreprise Serge RESTOUEIX a été retenue pour un montant de 23 563 euros T.T.C. comprenant :

- Echafaudage de sécurité
- Enlèvement des anciennes tuiles courbes et redressage partiel de la charpente
- Mise en place d'un écran sous-toiture et pose de tuiles ROMANE CANAL

La commune préserve ainsi son patrimoine communal et tient à remercier le Conseil Général pour son soutien financier. (subvention de 40 % de la dépense).



Réfection couverture de l'église

TRAVAUX CONNEXES

Suite aux travaux de la déviation, les travaux de remise en état des terrains (arrachage de haies, réalisation de clôtures, création de nouveaux chemins et remblaiements) situés dans le périmètre du remembrement ont été confiés à l'entreprise CTPL. Ces travaux actuellement en cours sont entièrement financés par l'Etat sous la conduite de Monsieur CHENE, maître d'œuvre, en collaboration avec la commune.

REFECTION DE LA CANALISATION EN EAU POTABLE DU VILLAGE DE LA RIBIERE

Les canalisations d'eau potable étant très vétustes, le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau Potable et d'Assainissement « La Gartempe » a mandaté la société SADE afin de réaliser des travaux de réfection et renforcement de la conduite d'eau du village de La Ribière. Environ 900 ml de canalisation principale ont été mises en place ; 40 branchements ont été réalisés avec installation de nouveaux compteurs compacts pour les riverains concernés. Ces travaux ont été réalisés courant novembre en collaboration avec le Syndicat, VEOLIA EAU et la commune de Peyrat de Bellac.



ACQUISITIONS DIVERSES

- Distributeur de sel : 2 600 euros T.T.C. (subventionné à hauteur de 40 % par le Conseil Général)
- Plate-forme individuelle roulante : 375 euros T.T.C.
- Petit outillage service technique (scie, meuleuse, tronçonneuse et perceuse) : 930 euros T.T.C.
- Cuve à fioul nouvelles normes : 950 euros T.T.C.
- Lave vaisselle école : 7 000 euros T.T.C.
- Tondeuse : 1 200 euros

ATELIER DES SERVICES TECHNIQUES

Un dallage béton ainsi qu'une chape ciment de l'atelier des services techniques (partie extension) ont été réalisés durant l'été par les employés communaux et l'aide d'adjoints compétents pour un montant de 1 300 euros T.T.C.

CIMETIERES

Comme tous les ans au moment des Rameaux et de la Toussaint, nos cimetières ont été remarquablement fleuris par les familles afin d'honorer leurs défunts..

INSCRIPTIONS DE CHEMINS AU PDIPR

Le 12 septembre dernier, 3 circuits proposés par le Conseil Municipal, ont été inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) :

- 1 - La Roche Vigeanne
- 2 - La Croix de La Pile
- 3 - Liaison vers Bellac (par la Petite Gasne)

Conformément à la convention signée avec le Conseil Général, le balisage et l'entretien de ces chemins seront assurés par la commune. Ces circuits, en cours de balisage, seront opérationnels dès le printemps 2012. Nous tenons à remercier le Conseil Général pour l'élaboration du dossier d'inscription, les propriétaires ayant signé des conventions de passage et les bénévoles qui ont largement participé à l'ouverture de certaines portions.

Des topofiches sur ces circuits sont en cours de réalisation, et seront prochainement disponibles à la mairie ainsi qu'à l'Office de Tourisme du Haut Limousin.

ILLUMINATIONS DE NOEL

Un effort est réalisé chaque année afin d'illuminer notre commune à l'occasion des fêtes de fin d'année. Toutefois, il est difficile et surtout très coûteux de faire plus.

Par ailleurs, nous adressons nos sincères félicitations aux administrés qui, de part leur créativité et leur imagination en domaine d'illuminations, ont participé à marquer les festivités de fin d'année.

ECLAIRAGE PUBLIC

Toute panne de lampe doit être signalée en Mairie. Toutefois, nous tenons à préciser qu'un seul passage par trimestre est prévu pour l'entretien de l'éclairage public compte-tenu du coût important du déplacement d'une nacelle. Par conséquent le remplacement des lampes défectueuses ne sera réalisé que lors de leurs visites. Nous vous remercions de votre compréhension.

VANDALISME

Nous déplorons malheureusement un retour du vandalisme. Des plaintes ont été déposées auprès de la Gendarmerie. Des recherches sont en cours ; les auteurs des différents délits seront punis en conséquence.

JUSTICE

Par jugement du 17 décembre 2010, le Tribunal Correctionnel de LIMOGES a condamné 17 personnes de l'opposition de la liste de Christian DEVAINE et les candidatures isolées de M^{mes} Sylvie MARCHE-BICHAUD et Patricia MARCOUX-LESTIEUX.

- CONDAMNATIONS POUR INJURES ENVERS UN MAGISTRAT CHARGÉ D'UN MANDAT PUBLIC
- CONDAMNATION de 50 euros chacun soit 850 euros et 1 euro symbolique demandé par le Maire

Par délibération en date du 26 juillet 2011, le Maire a proposé au Conseil Municipal le versement de la somme de 851 euros au bénéfice de la commune. Il a ajouté qu'en aucun cas, il ne pourrait faire un usage personnel des sommes qui lui sont versées, compte-tenu de leur provenance, et qu'il était préférable que ce soit la commune qui en dispose.

La majorité du Conseil Municipal a accepté cette proposition et pour l'opposition, l'abstention !...

C'est une affaire qui n'aurait jamais du avoir lieu et qui entâche l'image de la commune.

Par courrier en date du 28 mars 2011, Monsieur Patrick BARDET conteste dans le bulletin municipal 2010 (n° 9) l'article page 10 indiquant qu'il aurait été démis de ses fonctions de pompier volontaire et que cette allégation pourrait lui nuire. En résumé, il a été demandé à Monsieur BARDET, en raison de ses comportements externes au Corps Départemental incompatibles avec l'image des sapeurs-pompiers, de prendre ses responsabilités. Celui-ci a choisi de démissionner pour raison personnelle.

FETES ET CEREMONIES DIVERSES

RETOUR DES ALSACIENS

Suite à l'invitation par le Maire et le Conseil Municipal de TRIMBACH, une délégation de notre commune s'est rendue en Alsace du 13 au 16 mai 2010.

Pour les remercier de leur chaleureux accueil il était de notre devoir de les inviter à venir nous rendre visite à Peyrat de Bellac et à la Croix sur Gartempe. Leur voyage a donc eu lieu pendant le week-end de l'Ascension du 2 au 5 juin 2011.

Pendant leur séjour, nous avons organisé, en collaboration avec la municipalité de la Croix sur Gartempe, plusieurs manifestations.

- Jeudi soir, accueil au foyer club avec la participation de la troupe des « Sautadors dau Vincou »
- Vendredi, visite du village martyr d'Oradour sur Glane, une usine de porcelaine à Aix sur Vienne, passage à Limoges à la cathédrale et à la gare des Bénédictins.
- Samedi, visite des deux communes et en particulier la maternité de Beissat. Puis l'après-midi visite en car à Mortemart et Montrol-Sénart. La soirée s'est terminée par un repas dansant à la salle des fêtes.
- Dimanche, messe à la collégiale du Dorat et dépôt de gerbe aux monuments aux morts de la Croix sur Gartempe et Peyrat de Bellac avant les discours des autorités et le départ vers Trimbach.



FEU D'ARTIFICE

Le 23 juillet 2011, la Municipalité a offert pour la 2^{ème} fois un magnifique feu d'artifice tiré du complexe sportif. Une nombreuse assistance était au rendez-vous.

INAUGURATION DE LA 2^{ème} TRANCHE DU GROUPE SCOLAIRE

C'est dans une bonne ambiance que la municipalité a inauguré le groupe scolaire le samedi 1^{er} octobre 2011 en présence de M^{me} la Présidente du Conseil Général.

Le maire tenait à remercier les différents partenaires ayant participé à financer l'opération d'un montant total de 300 000 euros T.T.C., notamment le Département (20 % du montant total de la dépense), l'Etat (20 %), et la Communauté de Communes (3 000 euros). Un grand merci également à toutes les entreprises retenues. Sans leur aide, nos nouveaux locaux, à présent mis aux normes, tant sur le plan sécurité que sur le plan accessibilité, n'auraient pu être fonctionnels dès la rentrée !

Il est rappelé que le plan vigipirate est toujours maintenu et renforcé à certaines périodes de l'année. Il est donc interdit de stationner aux abords de l'école par mesure de sécurité.

CEREMONIES COMMEMORATIVES

A l'occasion des cérémonies commémoratives des 8 mai, 18 juin et 11 novembre, nous nous sommes réunis devant le Monument aux Morts, sur la tombe du soldat inconnu ainsi que devant la stèle du Vincou afin de rendre hommage aux victimes de ces événements.

16 DECEMBRE

Comme il est de coutume, le Père-Noël était une nouvelle fois au rendez-vous à l'occasion du traditionnel goûter de Noël offert par la municipalité ce vendredi 16 décembre 2011. Dans une ambiance festive, les enfants ont pu apprécier chocolat chaud et viennoiserie avant de se voir offrir un petit paquet de friandises par ce vieux monsieur qui fait tant rêver nos chérubins à la veille de Noël ! Monsieur le Directeur de l'école ainsi que l'équipe éducative tenait à remercier le Père-Noël, les services municipaux et tout particulièrement Monsieur le Maire pour « tout ce qui a été mis une nouvelle fois en place au profit des élèves ».

ANNEE 2012

CEREMONIE DES VŒUX

Le vendredi 13 janvier 2012, la population a été conviée au foyer-club polyvalent afin de partager un moment convivial et chaleureux. Pour clôturer cette cérémonie, un vin d'honneur a été offert par la municipalité.

TRAVAUX DE VOIRIE

Un nouveau programme de voirie est à l'étude pour l'année 2012.

ASSAINISSEMENT ROUTE DE SISSAC

Afin de procéder progressivement au remplacement de la station existante du Bourg âgée de 35 ans, un nouveau réseau d'assainissement est en cours d'aménagement route de Sissac.

Une nouvelle station d'une capacité de 250 équivalents habitants (qui sera évolutive à long terme jusqu'à 700 équivalents habitants) va être mise en place avec la création d'un réseau séparatif (eaux usées/eaux pluviales) d'environ 1030 ml collectant une partie de la rue de l'Ancienne Mairie (au niveau des écoles) jusqu'à la station de traitement à proximité du méandre de la Roche Vigeanne.



Inauguration du groupe scolaire



Cérémonie du 11 novembre



Noël des écoles avec le Père-Noël

Ces travaux qui ont débuté courant décembre 2011, devraient s'achever au printemps prochain. Ils ont été confiés à l'entreprise SOTEC. Le montant total du marché s'élève à **313 966.98 euros T.T.C.** Cette réalisation est subventionnée à hauteur de 40 % par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, 15 % par le Conseil Général pour l'épuration et 10 % pour les réseaux.

A l'issue des travaux, les propriétaires concernés par cette opération seront conviés à une réunion d'information en présence du maître d'œuvre afin de leur expliquer les conditions de raccordement à l'assainissement public.

Une redevance de 750 euros pour branchement au réseau public sera demandée à chaque propriétaire raccordable. Ces derniers auront l'obligation d'effectuer les travaux de raccordement dans un délai maximum de 2 ans.

AGRANDISSEMENT FOYER-CLUB

Le projet va prochainement être déposé afin de permettre la réalisation d'un local de rangement à matériel. Ce local d'environ 70m² pourra ainsi accueillir le mobilier mis à disposition des usagers ainsi que les différents petits équipements sportifs des écoles. Des chariots roulants seront prévus pour faciliter le rangement.

ETUDE AMENAGEMENT DU CENTRE-BOURG

Pour des raisons de sécurité, la commune a décidé d'aménager le centre-bourg le long de la RD 49 et de sécuriser ainsi les abords de l'école. Il est envisagé de réduire la chaussée, créer un cheminement piétons jusqu'à l'intersection avec la rue de la Colline avec plantations de végétaux en massifs et d'arbres afin de renforcer la sécurité des usagers.

Une proposition établie par Conseils Etudes Environnement a été étudiée le 10 janvier 2012 lors de la réunion du Comité Centre-Bourg afin d'être validée.

Des demandes de subvention sont en cours auprès du Conseil Général au titre des C.T.D.

ACCESSIBILITE MAIRIE ET EGLISE

Ces travaux comprennent pour la mairie : un cheminement en enrobé entre le parking et la terrasse de l'Hôtel de Ville afin de faciliter l'accès du bâtiment public aux personnes à mobilité réduite ; pour l'église, la suppression de la bordure et la modification du profil du trottoir côté rue. Entre la rue et la porte latérale, un accès en enrobé est également prévu.

La DETR (Dotation pour Equipement des Territoires Ruraux) a été accordée par l'Etat à hauteur de 20 % ainsi que du Conseil Général à hauteur de 25 %.

EXTENSION RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC

La commune prévoit la réalisation de l'éclairage public route du Breuil, une extension du réseau route de Beaujour et route de Sissac pour un montant total de 4 005.08 euros T.T.C.

Des demandes de subventions sont en cours auprès du SEHV.

IMMEUBLE PRADEAU

Après de multiples démarches administratives, nous avons enfin obtenu l'ordonnance du juge judiciaire en date du 14 décembre 2011 nous autorisant à démolir l'immeuble PRADEAU, sis 20 rue de l'Ancienne Mairie.

Aussi, nous allons mettre tout en œuvre en collaboration avec le Conseil Général, pour réaliser un aménagement routier afin d'améliorer la sécurité et la visibilité aux abords de ce carrefour dangereux. Nous tenons à remercier Monsieur SALOMON, Sous-Préfet, ainsi que le Conseil Général, de nous avoir apporté leur précieux concours dans ce dossier.



Vue d'ensemble immeuble PRADEAU

P DE B INFOS PRATIQUES



L'ADIL 87 vous informe dans le domaine du logement

Ce sont environ 10000 consultations qui sont délivrées **gratuitement** chaque année dans le domaine juridique, financier et fiscal relatif au logement.

Les consultations juridiques

Elles portent notamment sur :

- Les rapports locatifs : indécence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer...
- La copropriété : assemblée générale, charges de copropriété...
- Les relations de voisinage : mitoyenneté, servitudes, nuisances sonores...
- L'urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux...
- Les contrats : contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres...

Les consultations financières et fiscales

Elles portent notamment sur :

- Le conseil complet en accession à la propriété : plan et diagnostic de financement, techniques bancaires, frais annexes liés à l'accession, droit de la construction, droit de l'urbanisme, droit de la famille
- La fiscalité immobilière : investissement locatif, taxes d'urbanisme...
- L'amélioration de l'habitat : prêts et subventions

Des permanences près de chez vous :

SITE	DATES	HEURES	LIEU
Bellac	2ème & 4ème mardis	09h00 - 12h00	Maison du Département

Un site internet « boîte à outils » : www.adil.org/87

Le site Internet de l'ADIL 87 (environ 20000 visites annuelles) comporte de nombreuses rubriques. De nouvelles rubriques sont apparues en 2011 : « Actualités logement », dont le contenu est mis à jour dès la parution de nouveaux textes législatifs, « Location et aspects énergétiques », et « Outils de calcul ». En outre, l'usager peut y trouver une analyse du marché locatif dans 24 bourgs centres, une présentation des lotissements en cours de commercialisation, un dossier de l'accédant, des exemples de lettre type, un Observatoire des Taux et des Prêts, des conseils en cas de litige locatif, un dossier consacré au logement des personnes âgées et handicapées, le calendrier des permanences décentralisées dans les Pays.

Horaires d'ouverture de nos bureaux :

Lundi : 13h30-17h30 / Mardi : 8h30-17h30 (sur rendez-vous) / Mercredi : 8h30-17h30 / Jeudi : 8h30-17h30 (sur rendez-vous) / Vendredi : 8h30-17h30

ADIL 87 - 28, avenue de la Libération - 87000 Limoges - Tél. : 05 55 10 89 89

CONSULTATIONS AVANCEES HOPITAL DE BELLAC ANNEE 2012

Tél. : 05.55.47.20.03 ou 05.55.47.22.24	MEDECINS	DATES
ADDICTOLOGIE	Médecins psy addictologues Infirmiers de liaison et prévention R.V. : 06.08.22.62.44 - 06.74.01.88.20	le 2 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredi de chaque mois
ALCOOLOGIE	D ^r FOULI (C.S.A.P.A.) R.V. : 05.55.34.46.00	le 2 ^{ème} lundi de chaque mois
ANGIOLOGIE DOPPLER/SCLEROSE Le Dorat (05.55.60.54.09)	D ^r Céline DABOUSSI	le vendredi pour les dopplers le mardi pour les scléroses
CARDIOLOGIE	M ^{me} le Docteur Wafa HADDAD D ^r Hassan JEBAL D ^r Hamzé CHEHADE (H. St-Junien)	1 mercredi et 2 jeudis matin/mois
CHIRURGIE VISCERALE	D ^r GANDARA (Cl. Le Colombier)	1 mercredi après-midi/mois
CTCV Le Dorat (05.55.60.54.09)	D ^r Emmanuel GARDET (CHU)	le mardi après-midi tous les 15 jours
DERMATOLOGIE	D ^r Jean-Louis BOUDRIE (Limoges)	tous les mardis
GASTRO ENTEROLOGIE	D ^r Jacques VENOT (C. St-Junien)	1 mardi après-midi toutes les 3 semaines
GYNECOLOGIE – ENDOCRINOLOGIE	M ^{me} le Docteur Pascale SIMONMARESCHAL (H. Confolens)	tous les lundis
HEMATOLOGIE	D ^r Mahamed TOUATI (CHU)	1 mercredi après-midi/mois
Horizon Limousin Services (05.55.51.31.33)	Un service à l'écoute de vos besoins Aide à la mobilité et au transport (véhicule aménagé)	le mardi matin
MEMOIRE RELAIS	D ^r S. ROY D ^r G. OCCELLI D ^r D. PFENNIG D ^r C. CAUX	1 mercredi ou 1 jeudi matin/semaine
OPHTALMOLOGIE	D ^r Laurent HUGÉ D ^r Thierry MOURGUES D ^r Fabien PETELLAT (Cl. Chénieux)	6 journées/mois en moyenne
O.R.L.	D ^r Philippe DEFAYE (Cl. Chénieux)	1 jeudi/mois
ORTHOPEDIE	D ^r Thierry GOUGAM (H. St-Junien)	1 vendredi tous les 2 mois
ORTHOPEDIE	D ^r Christophe RIVIERE D ^r Daniel SETTON (Cl. Colombier)	1 vendredi matin/mois
PNEUMOLOGIE – ALLERGOLOGIE	D ^r Gilles MICHEL (Limoges)	1 mercredi après-midi/mois



Association COGLIM

Association pour le Dépistage et la Prise en Charge des Troubles Cognitifs en Limousin

ALFA : des sessions d'information pour les proches de malades Alzheimer

Le maintien à domicile de la personne atteinte de maladie d'Alzheimer repose généralement sur un ou plusieurs membres de la famille ou de l'entourage. Ces personnes sont les aidants familiaux. Elles accompagnent le malade au quotidien pour :

- les activités domestiques,
- les démarches administratives,
- l'accompagnement à la vie sociale,
- la vigilance permanente,
- le soutien psychologique et l'aide à la communication,
- la coordination des soins et parfois l'aide à la toilette.

COGLIM, réseau régional de santé dédié à la maladie d'Alzheimer lance « ALFA, Alzheimer Familles Aidants ».

ALFA est un programme d'information et d'accompagnement gratuit, destiné aux proches de malades, pour les aider à faire face à la maladie tout en se préservant.

ALFA est dispensé en plusieurs sessions animées par un professionnel spécialisé pour :

- mieux comprendre la maladie
- adapter et gérer le quotidien
- savoir comment obtenir de l'aide

Plusieurs programmes ALFA débiteront sur de nombreuses communes de la Haute-Vienne à partir de janvier 2012 :

Pour en savoir plus : contactez COGLIM, 05 55 14 03 16.

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGREES

La liste des assistantes maternelles de la commune est consultable sur le site du conseil général :

www.cg87.fr → Services en ligne → Rubrique « Trouvez votre nounou ».

COMITE DES FETES DE PEYRAT DE BELLAC

Au cours de cette année 2011, l'équipe du COMITE DES FETES aidée de ses bénévoles a organisé 3 trois manifestations qui ont connu un beau succès :

- le dimanche 15 mai

1^{er} marché de printemps. Toute la journée de nombreux exposants étaient là pour accueillir les visiteurs qui ont pu faire leurs emplettes (fleurs, bijoux, fromage, vin...) et se restaurer sur place.

- le samedi 23 juillet

2^{ème} repas dansant sous chapiteau. De nombreuses personnes ont pu déguster le repas préparé par M. BRULE, admirer le magnifique feu d'artifice gentiment offert, comme l'année passée par la Mairie de Peyrat de Bellac et danser et s'amuser toute la nuit grâce au D.J. Jocelyn de l'association peyrachonne ALS.

- le samedi 24 septembre

1^{er} repas à thème. Cette année : soirée italienne à la salle polyvalente. Cette soirée a été réussie car de nombreux gourmets et gourmands s'étaient donnés rendez-vous pour ne déguster que des spécialité italiennes : charcuterie, osso bucco, fromages, tiramisu, café. Tout cela accompagné d'un bon chianti et animé par Nicolas.

Ces 3 animations ont bien fonctionné et seront donc reconduites en 2012.



Le 1^{er} marché de printemps est prévu le dernier dimanche d'avril.

Début 2012, tous les Présidentes et Présidents des associations de Peyrat de Bellac seront réunis pour échanger et élaborer le planning des activités et manifestations 2012.

Ce planning est consultable sur Google : peyratdebellec.net

L'assemblée Générale s'est tenue le 8 janvier 2012. Un pot de l'amitié a clôturé cette réunion.

Toute l'équipe du COMITE DES FETES vous présente ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2012 et remercie encore tous les bénévoles qui apportent une aide précieuse au Comité des Fêtes.

A LA DECOUVERTE DE SOI

L'association « à la découverte de soi », créée selon la loi 1901, à but non lucratif, propose à ses adhérents des séances de sophrologie dispensées par une professionnelle diplômée.

Au cours de chaque séance, la pratique douce d'exercices respiratoires permet à chacun de découvrir son corps, de maîtriser son stress, ses anxiétés et de réagir positivement à la douleur.

Nous sommes actuellement une dizaine d'adhérentes et c'est avec un grand plaisir que nous accueillerons de nouveaux et de nouvelles adhérents(tes) le vendredi de 20h à 22h à la salle du presbytère dans une ambiance très conviviale.

La cotisation annuelle est de 20 € et 25 € pour un couple, les séances de 8 € se règlent directement à la sophrologue, la première séance « découverte » étant toujours gratuite.

Voici les membres du bureau :

Sophrologue : **Agnès JAROSZEWSKI**

Trésorière : **Jeanne RAYNAUD**

Présidente : **Stéphanie DUQUEROIX**

Secrétaire : **Liliane BETOULLE**

Contact : **06.82.41.93.48**

UNION FEDERALE LIMOUSINE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE SECTION DE PEYRAT DE BELLAC.

La section a tenue son assemblée générale le jeudi 17 novembre 2011, en collaboration avec la section de BELLAC à la salle Jean BLANZAT, rue des ROCHETTES à BELLAC.

La séance animée par M. Jean-Claude GASTEIX, président départemental en présence des adhérents, de M. Raymond FREDONNET président de la section de BELLAC, de M. Gérard AUZANNEAU, président de la section de PEYRAT DE BELLAC, de M. Guy LAFORGERIE, président du comité d'entente, et de M. Claude PEYRONNET, représentant M. le Maire de BELLAC.

M. FREDONNET ouvre la séance et demande une minute de recueillement à la mémoire des disparus de tous les conflits de toutes générations.

Le président de section de PEYRAT de BELLAC, rappelle les activités anniversaires des cérémonies commémoratives 14/18 - 39/45 - Indochine, A.F.N. pour que le devoir de mémoire perdure, ce accompagné de monsieur André-Michel PERROT Porte-drapeau.

Le président AUZANNEAU, a remercié le Président départemental Jean-Claude GASTEIX et M^{me} Emma CATHALIFAUD, du conseil d'administration national (UFAC) pour les exposés sur les actualités qui intéressent le monde des anciens combattants et veuves.



Le président AUZANNEAU, remercie M. le Maire de PEYRAT de BELLAC et le conseil municipal pour leur présence aux cérémonies, pour la subvention accordée et les pots de l'amitié qui suivent les cérémonies commémoratives.

ACCA DE PEYRAT DE BELLAC

Pour cette saison 2011 -2012, notre effectif reste stable. En effet nous comptons 52 adhérents alors que l'année dernière nous étions 53.

Nous encourageons les jeunes chasseurs à venir nous rejoindre dans un loisir de nature et de convivialité, à noter que la première carte est gratuite pour ces jeunes

Prix des cartes : A propriétaires 62 €
B résidents 65 €
C Etranger (n'habitant pas la commune) 124 €

Les battues aux gros gibiers ont lieu le samedi matin, le rendez-vous est fixé à 9h à la cabane du Couret, merci à Jean-Pierre qui la prête gratuitement.

La bonne humeur règne tout en respectant les règles de sécurité sous la responsabilité de notre chef de battue qui n'est autre que notre président Dominique toujours aussi disponible et dévoué.

Concernant le petit gibier. Nous avons lâché 150 perdreaux et 350 faisans ce qui permet de faire travailler nos chiens. Le gibier naturel est peu présent ou absent de notre territoire.

Le loto du mois d'Octobre à enregistré un bilan favorable, à cette occasion nous remercions tous les bénévoles et les chasseurs pour leur participation active à cette manifestation.

Nous profitons de ce bulletin pour insister sur le respect des propriétés et des propriétaires qui est très important pour le bon déroulement de notre loisir.

Le président les membres du bureau et du conseil d'administration vous souhaitent une très bonne année 2012.

Composition du bureau 2011/2012 :

Présidents d'honneur : C. Chabroux et A. Brun

Président actif : D. Riffaud

Vice-Président : M. Morichon

Trésorier : P. Belivier

Trésorier adjoint : J. L. Fayol

Secrétaire : P. Lorgue

Secrétaire adjoint : E. Bardieux

Membres du conseil d'administration : F. Lorgue, N. Baudry,

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE «PEYRAT FORME»

"Toujours bien dans son corps et bien dans sa tête"

Un très bon accueil vous sera réservé si vous venez nous rejoindre à notre Association " PEYRATFORME".

Les adhérents sont tous en bonne forme et au rythme de la musique évoluent dans une bonne ambiance grâce à la compétence et à la gentillesse de l'animatrice diplômée Jacqueline CHATTON.

Vous serez les bienvenus

Les lundis de 9h15 à 10h15
Les mercredis de 17h10 à 18h10 - Gymn douce.
Les mercredis de 18h15 à 19h15 - Gymn tonique

Une soirée théâtrale est prévue le samedi 24 Mars 2012.

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente	Marie-Claude PERIGAUD
Vice-Présidente	Monique JAUGEARD
Trésorière	Christiane LAGUZET
Trésorière Adjointe	Christiane PLUQUET
Secrétaire	Isabelle LADEGAILLERIE
Secrétaire Adjointe	Marie-Pierre MONDIOT

Pour tous renseignements le **05 55 68 16 78** ou le **05 55 68 02 76** sont à votre écoute et à votre disposition.

ATELIER DE PEINTURE JOUR DE SOIE

La dernière assemblée générale a eu lieu le 25 février 2011.

A cette occasion le bureau a été reconduit :

Présidente : Arlette CELERIER

Trésorière : Monique VIGNAUD

Secrétaire : Yolande BLANCHER

Cette année a été marquée par une exposition, un vrai festival artisanal. Nous avons accueilli des passionnés, respectueux des traditions. Un fabricant de paniers nous a fait partager ses petits secrets. Avec son rouet la fileuse de laine nous a fait revivre le travail de nos arrières grands-mères. Leurs fuseaux aux bouts des doigts les dentelières ont créés de magnifiques dentelles. Une photographe a su saisir le regard attendri d'une chouette et le pas délicat du renard. La créatrice de bijoux a mis son art autour de nos cous et nos poignets. Toutes à leurs pinces des aquarellistes nous ont présenté leurs chefs-d'œuvre. D'autres artistes ont exposé leurs créations de peinture sur verre, de décoration et les artistes de l'association de peinture sur soie leurs réalisations.

Cette manifestation a été une véritable réussite.

Jour de soie remercie la municipalité pour avoir facilité la mise en place et l'organisation de cette exposition.

Nos activités extérieures :

Le 1^{er} mai à la fabrique (commune de St Brice) pour la fête du muguet.

Le 2 juin à St bonnet de Bellac à l'occasion de son vide grenier.

Le 5 juin notre association remettait à nos amis Alsaciens un tableau réalisé par l'atelier, représentant notre région et ses spécialités.

Le 7 août à St Sornin La Marche pour la fête de la batteuse.

Le 11 décembre à Blond à l'occasion de la foire aux chapons.



Notre atelier de peinture « JOUR DE SOIE » est ouvert chaque vendredi de 14h à 17h, il est animé par Nadine POUJAU.

Si vous avez envie d'immortaliser vos talents sur la soie, vous pouvez nous rejoindre à l'atelier salle des associations à Peyrat de Bellac où pour tous renseignements au **05 55 68 14 28** ou **05 55 60 04 64**.

Nous remercions la municipalité pour sa subvention et nous vous adressons, au nom du club nos meilleurs vœux pour l'année 2012.

AMICALE DE L'ECOLE DES DEUX TILLEULS

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que notre équipe de parents d'élèves vous présente ses différentes activités réalisées au cours de l'année 2011.

Les différentes actions de notre amicale sont toujours au profit des enfants de l'école des deux tilleuls et pour faire vivre notre commune en partenariat avec l'équipe enseignante et collectivités locales.

D'année en année notre groupe maintien ses effectifs (36 membres en 2011) signe d'un engagement partagé.

On notera à ce jour la formation du bureau élu lors de l'assemblée générale en septembre 2011.

Président : M. Patrick BARDET

Vice-présidente : M. Didier BREDIER

Secrétaire : M^{lle} Angélique LEGER

Secrétaire adjointe : M^{me} Jocelyne JOURDAIN

Trésorière : M^{me} Graziella BARDET

Trésorière adjointe : M. Vincent COURTILOUX

Membres : M^{mes} Patricia BREDIER, Chantal DECRESSAC, Stéphanie DUBOURG, Stéphanie DUQUEROIX, Nathalie GAILLART, Mary-Line GRENIER, Marie-Laure HUGUET, Carine JAUJEARD, Anne-Karine KELLER, Véronique LACOMBE, Patricia LEMIRE, Virginie LEROY, Séverine LETANG, Gwenaëlle LETOUSEY, Valérie MAITRE, Véronique MAITRE, Sylvie MARCHE-BICHAUD, Patricia MARCOUX-LESTIEUX, Aurélie MARTIN, Béatrice PEYRAT, Catherine SIMON, Betty SOULE.

MM. Pierre DUMANS, Jean-Pierre GRENIER, Ronan FROMENTIN, David HUGUET, Eric LEMIRE, Alexandre LEROY, Bernard LESTIEUX, David SOULE.

Présentation des différentes activités réalisées :

29 et 30 janvier 2011 : Voyage des plus grands.

Cette année, les enfants des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont pu apprécier le plaisir de la neige, en se rendant 2 jours à Super Besse (location de skis, de luges et des cours avec des moniteurs professionnels). Ce fut pour eux l'occasion de vivre en groupe et de partager une nuit entre copains et copines.

18 juin 2011 : Voyage des classes maternelles et CP

Cette année, les enfants des classes de maternelle et CP sont allés au Parc Bellevue où ils ont pu faire divers jeux. Ce fut pour eux une journée de détente, de rigolade entre camarades. Un pique nique et un goûter ont agrémenté cette journée.

25 juin 2011 : Fête de l'école

Cette année, la fête a été organisée de nouveau conjointement avec l'équipe éducative de l'école et des parents d'élèves volontaires. En début d'après-midi les portes des locaux scolaires ont été ouvertes pour présenter aux parents d'élèves certains travaux réalisés au cours de l'année par les enfants. S'en est suivi un spectacle à la salle des fêtes où des pirouettes, des chants, du cirque et des lectures ont été réalisés par les différentes classes. L'amicale des parents élèves a offert à tous les enfants de la classe de CM2 une calculatrice collège afin de préparer leur entrée en sixième. Nous avons fini cette belle après midi par un barbecue champêtre qui a eu un grand succès. Cette fête sera reconduite en juin 2012.

15 octobre 2011 : Loto de l'amicale

Notre traditionnel loto annuel a renoué avec le succès. De nombreuses personnes étaient présentes espérant être les heureux gagnants de nos nombreux lots de valeur : 1 ordinateur portable, 1 sèche-linge, 1 GPS, 1 robot électroménager, 1 caddie garni pour les plus grands, 1 chaîne hifi, 1 appareil photo numérique, 1 bureau+chaise, 1 bon d'achat Décathlon, 1 toile de tente, pour les plus jeunes. Le loto est notre principale source de revenu pour le financement des voyages des enfants en fin d'année scolaire.

Merci à nos nombreux donateurs.

18 décembre 2011 : Fête de Noël

En cette fin d'année, toute la famille s'est retrouvée pour partager un dimanche après-midi festif en attendant le Père Noël et sa hotte magique. Des spectacles de qualité, préparés et interprétés par les enfants de l'école représentant différents chants et danses. Les enseignants se sont associés à nous en proposant des chants qui ont rythmé cet après-midi placé sous le signe de la convivialité. La tombola mise en place a permis de participer au financement des futurs voyages des enfants et d'offrir à l'école, par l'intermédiaire du Père Noël des cadeaux et aux enfants un paquet de friandises et un goûter. Les répétitions avec les enfants, le choix des tenues ont conditionné la réussite de cette fête de Noël, qui s'est terminée par un repas dans une ambiance très chaleureuse. Merci aux enfants et aux parents pour leur contribution dans la vente des billets de tombola.

Les membres de l'amicale remercient tous les bénévoles, parents et enfants qui soutiennent nos différentes actions par leur présence et leur contribution, la municipalité pour nous avoir accordé la salle gratuitement pour les répétitions et la fête de Noël.

L'amicale dont la dynamique fait la force vous présente ses meilleurs voeux pour la nouvelle année.

ART'ABESQUE

Présidente : Marie Claude LENOBLE

Trésorière : Anne Marie DOUMEIX

Secrétaire : Marie SCHMALTZ RUIZ

L'atelier est ouvert tous les lundis de 14 à 17 h.

PARTICIPATION AUX EXPOSITIONS :

- MAI 2011 Maison de Jean Giraudoux sur le Thème de l'arbre et l'eau
- JUILLET/AOUT 2011 Vitrines en fête de BELLAC
- OCTOBRE 2011 avec l'association des Petits Points (Centre Animation Loisirs) à BELLAC
- DECEMBRE 2011 BELLAC FETE NOEL

SORTIE :

Le 16 Novembre 2011 : visite au Musée des beaux Arts de Limoges

Journées d'animation peinture aux Vitrines en fête de Bellac ►



CLUB CHARLES SILVESTRE

Bilan des activités de l'année 2011

Le 6 janvier l'Assemblée Générale du club a eu lieu à la salle polyvalente de Peyrat de Bellac en présence de Monsieur le Maire, Claude Chabroux, et de Madame Yvette Faisant, Présidente du club et membre sortant du Conseil d'Administration. Cette réunion s'est terminée par la galette des Rois.

Le 17 janvier le Conseil d'Administration a élu un nouveau bureau composé de :

- Président : M. Pierre COUSSY
- Vice-Président : M. Jean PREVERAUD
- Trésorier Général : M. Camille CHEVALIER
- Trésorière Adjointe : M^{me} Nicole VILLEGIER
- Secrétaire Générale : M^{me} Jeanneline BOURDACHE
- Secrétaire Adjointe : M^{me} Monique SAVIGNAT

Comme de coutume, une réunion mensuelle a lieu le premier jeudi à 14 heures (sauf en juillet et août) au cours de laquelle les participants peuvent pratiquer divers jeux (cartes, scrabble, rummikub, etc...) et partager un goûter.

Les "thés dansants" ont eu un franc succès 260 personnes le 13 février et 189 le 9 octobre.

Le 12 mai, 36 personnes ont profité d'une agréable 1/2 journée à Limoges : visite de la ville en petit train, de la Cité des Métiers et des Arts et des souterrains de la Règle. Que de beautés!

Du 21 au 26 juin, 43 personnes ont visité le Tyrol. Tous sont revenus enchantés !

Le 8 septembre a été une escapade à Sarlat et au célèbre village du Bournat.

Le 12 novembre, 74 équipes se sont rencontrées pour un concours de belote. Tous sont repartis avec un lot!

Le 8 décembre, les 180 adhérents du club ont été gracieusement conviés au banquet de fin d'année!



VELO NATURE

Au printemps rando pédestre et VTT participation 60 marcheurs et 15 vététistes sur un parcours magnifique de notre commune.

Depuis de nombreuses années, notre club désirait ouvrir des chemins abandonnés à la végétation, la mairie ayant sollicité notre club, les samedis 03 et 10 DECEMBRE nous avons fait en partie avec l'aide de la commune et de bénévoles le nettoyage de chemins pédestres PDIPR (plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) entre la petite Gasne et le Moyard.

Ces chemins seront balisés et entretenus par la municipalité 2 fois par an, ainsi, notre commune aura ses premiers chemins balisés ouverts à tous.

PMPB

Le Pôle Multimédia, vous accueille le lundi de 14h à 17h et le mardi de 14h à 17h et de 20h à 22h dans les locaux de la salle du presbytère.

L'Association dispose de 6 ordinateurs sous Windows XP, Vista et Windows 7, d'une imprimante/scanner, d'une connexion Internet haut débit et des principaux logiciels de bureautique.

En adhérant à l'association, vous pourrez participer aux ateliers qui sont régulièrement organisés sur tous les thèmes courants de l'informatique. Quatre ont déjà eu lieu ; ils portaient sur le Matériel, les Systèmes d'Exploitation, les Réseaux et Internet, et enfin la Messagerie. Ceux sur les Logiciels de Bureautique (traitement de texte, tableur, présentation, etc...) débuteront en 2012.

L'adhésion pour l'année en cours est de 15€ pour les adultes et de 8€ pour les moins de 18 ans (respectivement 20 et 10€ pour les extérieurs à la commune).

Si vous souhaitez prendre contact avec l'association, rendez-vous à la salle du presbytère ou appelez au **05.55.60.44.51** aux heures d'ouverture du local. Un bon accueil vous sera réservé.

Un site internet dédié à la commune de Peyrat de Bellac est disponible à l'adresse suivante : <http://peyratdebellac.net>



Vous y trouverez des informations utiles (services, démarches, déchets, etc...), une rubrique actualités (associations, professionnels, loisirs et culture), ainsi qu'une rubrique sur la commune de Peyrat de Bellac (historique, aujourd'hui, album photos). Si vous souhaitez aider à faire vivre ce site, vous pouvez contacter son gestionnaire à l'adresse suivante : navimestre@peyratdebellac.net

Le club remercie la Municipalité pour sa participation par le prêt des locaux, la subvention accordée et la prise en charge de la plupart des dépenses de fonctionnement (locaux, éclairage, chauffage, ligne Internet).

UNION SPORTIVE PEYRACHONNE

L'objectif de la saison 2010-2011 était la maintien en 4^{ème} division, c'est ce qui a été chose faite car nous avons terminé à la fin du championnat deuxième ex-aequo, mais au final troisième au goal-average entre les deux équipes, ce qui ne nous a pas permis de pouvoir monter en 3^{ème} Division.

Nous avons organisé au cours de la saison précédente plusieurs manifestations : Repas Choucroute Dansante et deux concours de pétanque, qui se sont tous bien déroulés.

Avec l'Assemblée générale du dimanche 10 juin 2011, débute la nouvelle saison 2011-2012. Suite aux départs de Isabelle BARDIEUX (Trésorier), Emmanuel BARDIEUX (Trésorier adjoint), André LAVERGNE (Vice Président) et Eric PREVOST (Membre) que nous remercions pour leur travail effectué au sein du club peyrachon, le relais a été passé et le nouveau bureau est ainsi formé :

- **Président d'honneur** : Claude CHABROUX
- **Président** : Sylvain BARDU
- **Vice Président** : ROBIN Gérald
- **Secrétaire** : Patrick FAISANT
- **Secrétaire adjoint** : Dominique MANEIX
- **Trésorier** : Jean-Paul MOREAU
- **Trésorier adjoint** : Jean-Claude BARDU
- Les membres** : Vincent COURTIOUX, Michel DELPEUCH, Matthias GUILLEMIN et Patrick JAUGEARD.



- Pour cette nouvelle saison au niveau senior :

Le club compte actuellement deux équipes seniors dont l'une évolue en 4^{ème} division et l'autre en 5^{ème} division.

Cela a été réalisable avec l'arrivée de plusieurs nouveaux joueurs et grâce à la fidélité des anciens.

L'U.S.P compte désormais un effectif de plus d'une trentaine de joueurs et de six dirigeants.

L'objectif pour cette année est la montée en division supérieure de l'équipe fanion, il nous faut donc terminer premier ou deuxième du classement, ce qui reste possible car à cette date du championnat, l'équipe pointe en tête du classement à mi-saison. Quant à l'équipe 2, le challenge est de finir à la meilleure place possible.

Les entraînements se déroulent toujours les jeudis soir à partir de 19h30 avec une bonne participation de l'ensemble des joueurs ce qui est encourageant pour notre préparateur physique. Les deux équipes peuvent compter sur deux paires de dirigeants : Patrick FAISANT et François BARDU pour la 1 et Jean-Claude BARDU et José FERNANDES pour la 2.

L'U.S.P tient à remercier cette année encore M. Daniel FARIS et son fils Amine-Yann, nos arbitres de club, qui nous représentent au niveau de l'arbitrage au sein du district, Daniel étant arbitre 2 au niveau du district et son fils Amine-Yann jeune arbitre. Ce qui nous a permis cette année encore de recruter des joueurs mutation.

Pour terminer, nous tenons tout d'abord à remercier toutes les personnes de Peyrat pour leur accueil chaleureux lors de notre passage pendant la vente des calendriers du club, ensuite la mairie pour leur aide financière avec la subvention et leur aide matérielle au stade, et pour finir les joueurs et les dirigeants sans lesquels le club n'existerait plus.



Encouragement pour les années à venir !
Si chacun garde sa passion du football, la sérénité grandira encore.
Bonne saison et bonne année 2012 à tous.

APPMA

- Concours de pêche

Le doyen de la société de pêche, un Peyrachon bien connu, était fidèle au poste. Ils étaient pas moins de 74 participants à ses côtés sur les rives de la Gartempe au Pont de Beissat le 14 juillet.

Pas beaucoup de prises, mais très peu de « bredouilles ». Le premier local Christophe SERIER termina sur le podium (3^{ème} avec 950 points). Bonne ambiance, beaucoup de convivialité et une remise des prix en présence de nombreux élus.

- Alevinage

Comme tous les ans, la société de pêche a procédé à un important alevinage. Vincou et Gartempe ont été abondamment pourvus sur le territoire de la commune de Peyrat de Bellac (brochets, perches, gardons, carpes, tanches, et aussi petite nouveauté, de jeunes sandres). Pêcheurs Peyrachons, préparez votre matériel, l'année 2012 pourrait tenir ses promesses !



KYOKUSHINKAI PEYRACHON

La saison 2010-2011 a été une année riche en événements car notre club s'est impliqué dans de nombreuses manifestations.

Nous avons effectué une démonstration de techniques (kihons / katas), de combats et de casses lors de la nuit des arts martiaux à AMBAZAC, le 7 mai 2011.

C'est aussi l'organisation de notre premier stage avec Thierry Noëns au concept Sankyôgô, ce stage a été une réussite car il a réuni plus de 45 personnes sur deux jours, des pratiquants de notre département mais aussi de départements limitrophes comme la Dordogne et même des pratiquants du Loiret.

C'était aussi l'occasion pour Bruno Thibaud de revoir Thierry Noëns qui a été son formateur sur Lille et son directeur technique, les retrouvailles ont été fêtées autour d'un bon repas avec tous les stagiaires.

Ces bons résultats, nous permettent d'aborder la saison 2011-2012 avec sérieux et avec comme projet d'organiser un autre stage de SANKYÔGÔ mais c'est aussi de participer aux compétitions KYOKUSHINKAI (en combats au K.O) en France et en Europe.

Les cours ont toujours lieu dans la salle sous la mairie et sont assurés par Bruno Thibaud, secondé par Frédéric Moudoulaud, Didier Deneuille et également de Laura Bardu.

Le vendredi de 19h30 à 21h pour les adultes et élèves confirmés.

Le samedi de 14h30 à 16h00 pour les élèves confirmés, de 16h00 à 17h30 pour les enfants.

Le mercredi pour la condition physique : course à pieds de 18h30 à 19h30 en ville et de 19h30 à 20h00 musculation/ étirements dans le Dojo avec Emmanuel Urrutia.

Le nouveau bureau suite à la dernière Assemblée Générale:

Président : Bruno THIBAUD

Vice Président : Patrick DUFORT

Trésorier : Emmanuel URRUTIA

Trésorier adjoint : Jean- Luc BONNET

Secrétaire : Frédéric MOUDOULAUD

Secrétaire adjointe : Magalie BARDU

Renseignements au : 05 55 68 09 37

Les membres du club remercient la Municipalité pour son soutien apporté à notre association sportive.

Il ne me reste plus, au nom du club, qu'à vous souhaiter à tous une bonne année 2012.



Photo de groupe lors de la remise des diplômes du stage « SANKYÔGÔ », juin 2011 au gymnase de Bellac

OSU !
Idéogramme KYOKUSHINKAI

Le Président. B.THIBAUD





ANIMATIONS et LOISIRS
de PEYRAT de BELLAC

ANIMATIONS ET LOISIRS DE PEYRAT DE BELLAC (A.L.P.B.)

Fort du succès remporté par ses quatre manifestations de 2010, l'Association « Animation et Loisirs de Peyrat de Bellac » A.L.P.B. les a reconduites en 2011, et on peut dire qu'une fois de plus la réussite a été au rendez-vous, soit un bel encouragement pour tous les bénévoles qui donnent de leur temps et bien souvent de leur argent pour animer la commune.

Que ce soit le vide-grenier, le repas champêtre, la 2^{ème} fête de l'huître et de la moule (qui a accueilli 500 visiteurs et servi 350 repas moules-frites) ou la soirée pot-au-feu avec 240 personnes qui ont apprécié l'excellence de la viande proposée, et dansé jusqu'au bout de la nuit, rien n'a été laissé au hasard. Les 44 membres d'A.L.P.B. forts de leur expérience ne manquent pas d'imagination pour proposer toujours plus à leurs hôtes, ne serait-ce que l'art de décorer la salle, les tables ou la scène pour cette dernière manifestation du 3 décembre.

Au cours de cette soirée l'association a décidé de remettre un chèque de 150 € pour le Téléthon.

En 2012, les 4 manifestations seront reconduites avec encore plus d'animations :

Dimanche 17 juin : Vide grenier, marché aux produits régionaux et artisanaux et fête de la musique.

Dimanche 15 juillet : Fête champêtre avec repas grillades sous chapiteau (midi et soir), concours de pétanque l'après-midi.

Samedi 27 octobre : 3^{ème} Fête de l'huître et de la moule

Samedi 1^{er} décembre : Soirée Pot au feu dansante.



Animation Loisirs de Peyrat de Bellac, quelques membres de l'association sont absents de cette photo

Une nouvelle animation vous est proposée. Un concert gratuit aura lieu le samedi 15 septembre en soirée en l'église Saint Roch de Peyrat de Bellac, dans le cadre des journées du patrimoine, à laquelle vous êtes invités.

L'assemblée générale de l'Association aura lieu le vendredi 27 janvier 2012.

Les membres d'A.L.P.B. espèrent vous retrouver toutes et tous pour ces animations, et vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de parfaite santé.

FETE DES VOISINS AU QUARTIER DES BRUYERES

Comme c'est la tradition maintenant, le premier samedi de juillet, les habitants des Bruyères se sont réunis pour une fête conviviale et festive. Fabienne et Véronique se sont encore dévouées cette année pour organiser cette manifestation mais il ne faut pas oublier également les autres bénévoles qui ont participé au montage et démontage du chapiteau, qui ont animé la journée, etc...

Les deux repas du midi et du soir ont été en partie réalisés par un traiteur pour le plat principal, mais également par une majorité des résidents du quartier pour les hors d'œuvres et les gâteaux.

Toute la journée les participants ont pu participer à plusieurs activités à savoir, belotte, pétanque, karaoké et autres.

Merci à tous les résidents pour leur participation et également à la municipalité



REMERCIEMENTS

La Municipalité remercie vivement les artisans et commerçants pour leur participation qui a permis l'édition de ce bulletin, sans oublier les associations bénévoles et le personnel communal.

Antiquités - Brocante Hervé RITTER

Estimation - Conseil
Achat - Restauration

rue Fernand-Fourreau Port. 06 85 08 25 81
87300 BELLAC 06 73 39 17 35
E.mail : herve-ritter@wanadoo.fr Tél. 05 55 60 88 73
Site : www.antiquites-herve-ritter.com

SERRURERIE - FERRONNERIE-MÉTALLERIE

MENUISERIES ACIER - ALU - PVC

PORTES DE GARAGE

VOLETS BATTANTS ET ROULANTS...



Serrurerie **Patrice Dumet**

Bellevue - 87300 PEYRAT DE BELLAC

Tél. 05 47 74 81 92 - Fax 05 55 60 40 27

patrice.dumet@wanadoo.fr

Travaux de zinguerie, ardoise, tuile. Neuf. Rénovation. Entretien.

Tel Fax : 05.55.68.61.39 Port. 06.50.60.67.75
4 bis, rue de la colline 87300 PEYRAT DE BELLAC 06.50.60.53.67

Boucherie - Charcuterie - Volailles
Viande de qualité
Charles Propin
30, rue du Coq - BELLAC - Tél. 05 55 68 40 65

GARAGE JONQUET - BROUSSAUD RÉPARATEUR AGRÉÉ



CITROËN

23 A, rue Vergniaud
87300 BELLAC
Tél. 05 55 68 91 51



SARL BELLAC AMBULANCES



*
V.S.L.
TAXIS

Marie-Lise & Pascal GODRIE

B.P. 27 - 87300 PEYRAT-DE-BELLAC - Tél. 05 55 68 70 56

Plomberie - Chauffage
Couverture - Dépannage
Energies renouvelables



Jean-Claude
BARDU

Domicile : 7, Allée Saint-Maixent
87300 PEYRAT-DE-BELLAC

Tél. 05 55 68 77 45 - Fax 05 55 60 25 34

jean-claude.bardu@wanadoo.fr

Charpente • Menuiserie
Bois • PVC



BARDU Jacques

Noussat - 87300 PEYRAT DE BELLAC

Tél/Fax 05 55 68 02 13

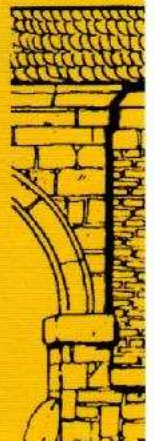
© 06 14 32 63 65

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

MICHEL DUCHIRON

CONSTRUCTION - RÉNOVATION
COUVERTURES - FAÇADES
ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR

ROUTE DU BREUIL (RN 147)
87300 PEYRAT-DE-BELLAC
TÉL. 05 55 68 08 54
FAX 05 55 68 84 69



BRULÉ et Fils
Pâtissier - Traiteur - Chocolatier - Glacier
19, Rue du Coq
87300 BELLAC
Tél. 05 55 68 15 93

Agence **PODAVINI-LIGONNIERE**

Acheter - Vendre
Louer - Gérer



Alice LIGONNIERE,
Un professionnel qualifié
AGENT IMMOBILIER

5 Place du PALAIS 87300 BELLAC
05 55 68 72 06
immobellac@wanadoo.fr
www.fnaim.fr/immobellac



TAXI Cordier

06 61 58 88 05 - 05 55 68 14 67



Gatebourg
87300 BLANZAC

Conventionné transport de malade assis
Transport toutes distances

Communes de stationnement : Peyrat de Bellac et Blanzac

siret : 501 450 688 00020



Quincaillerie
Bricolage
Jardin

Bellac
Tél: 05.55.68.00.21

NENERT
AGENT GENERAL



ASSURANCE



réinventons / notre métier



Assurances - Placements - Banque - Crédits
Jean-Claude NENERT

9, Avenue Denfert-Rochereau - 87300 Bellac
Tél. 05 55 68 04 90 - Fax 05 55 68 01 15

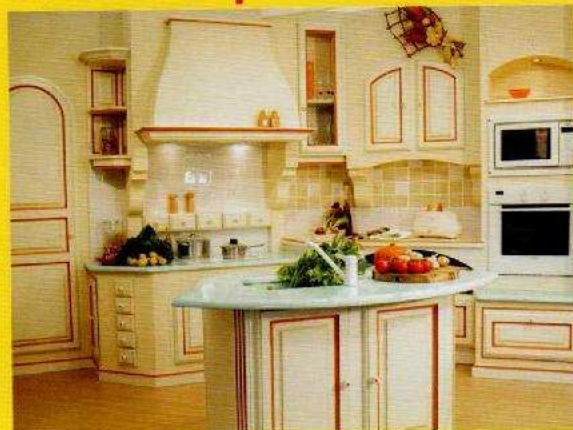
Internet : www.axa.fr - E-mail : agence.nenert@axa.fr

Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent.

N° ORIAS 07-014-105 - Site ORIAS : www.orias.fr

MEUBLES X ANDRIEU X

conseil - qualité - service



Meubles tous styles
- CUISINES SUR MESURE -
Route de Poitiers - BELLAC
05 55 68 14 43